Le Président du CESE, Patrick Bernasconi, salue les annonces du Président de la République et va poursuivre la réforme du Conseil

PUBLIÉ LE 26/04/2019

Le Président de la République a annoncé, dans le cadre de sa conférence de presse à l'issue du Grand débat national, une réforme du Conseil économique, social et environnemental, avec l'introduction de citoyens tirés au sort aux côtés de l'ensemble de la société civile représentée au CESE et la reprise de l'ensemble des compétences de consultation en amont des projets de loi. Le Président du Conseil économique, social et environnemental, Patrick Bernasconi, a salué ce projet de réforme de l'institution, qui devrait porter le nom de « Conseil de la participation citoyenne ».

« La réforme annoncée par le Président de la République est l'aboutissement du projet de transformation de l'institution mené sous la mandature actuelle, grâce à la mobilisation de l'ensemble des conseillers », a-t-il rappelé. « Si le CESE a longtemps été décrié, c'est parce qu'il a mal été utilisé. Notre Conseil est une institution d'une grande modernité : la présence de citoyens tirés au sort aux côtés de la société civile organisée, et le renforcement des prérogatives de consultation en amont des projets de loi nous permettront de jouer pleinement notre rôle et d'aller plus loin pour répondre aux attentes de renouvellement démocratique et de renforcement de la participation citoyenne exprimées par les Français », a-t-il ajouté.

Dans son avis « Fractures et transitions : réconcilier la France », contribution au Grand débat national adoptée le 12 mars dernier, le CESE avait expérimenté le tirage au sort citoyen, avec la participation de 28 citoyens à ses travaux.

« Nous sommes prêts, en amont de la réforme constitutionnelle, à prendre part à ce renforcement de la démocratie participative, et ce, dès le mois de juin, avec la convention citoyenne sur la transition écologique », a conclu Patrick Bernasconi.

Contact presse:

Juliette Prost

juliette.prost@plead.fr

06 72 47 53 28

Télécharger